

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de GRESSE en VERCORS

N° 2026-44

Séance extraordinaire du mercredi 29 avril 2026 à 10h00

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 27 avril 2026 par M. Rémi Goube, maire, après avoir validé le caractère extraordinaire des raisons de sa convocation, s'est réuni en mairie ce jour.

Présents : Rémi Goube, Elisabeth Martin, Olivier Bridelance, Michel-Pierre Pécou, Cloé Dimier, Bernadette Vallier, Marc Algoud, Julia Grassler et Frédéric Reumaux.

Représentée : Caroline Sauer par Cloé Dimier

Absent : Frédéric Froment

Secrétaire :

2026-44 : Autorisation donnée au Maire de solliciter une subvention pour des travaux de restauration de la Cabane de Lachau.

Monsieur le Maire informe le conseil que la Cabane de Lachau, située sur les Hauts Plateaux du Vercors et propriété communale mise à disposition du GAEC BOS, nécessite des travaux de restauration.

Le montant estimé de ces travaux s'élève à 24 000 € TTC. Pour financer de tels travaux, il est possible de solliciter auprès de la Région l'octroi d'une subvention dans le cadre du dispositif « Plan Pastoral Territorial », porté par le Parc Naturel Régional du Vercors (PNRV) pour les Hauts Plateaux.

Monsieur le maire demande donc au conseil de l'autoriser à signer et déposer auprès de la Région une demande de subvention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- approuve la programmation des travaux de restauration de la Cabane de Lachau ;
- autorise le maire à faire la demande de subvention afférente.

VOTANTS : 10

POUR : 10

CONTRE : 0

BLANC ou NUL : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous

Gresse-en-Vercors, le 29 avril 2026

Monsieur Rémi Goube

Maire


